

Les Elections des Délégués de Classe

Voici une série d'affirmations. A toi d'indiquer si elles sont correctes ou fausses.

		VRAI	FAUX	Explications si nécessaire
1	Les Délégués de Classe (DC) peuvent être élus à n'importe quel moment de l'année.			
2	Tous les élèves d'une même classe sont électeurs.			
3	Seuls les candidats (élèves) qui se présentent peuvent être élus.			
4	Un DC peut démissionner			
5	Un vote de confiance de la classe peut entraîner la démission d'un DC			
6	Il est interdit de faire une campagne électorale.			
7	En cas d'égalité entre deux candidats, le plus jeune est élu.			
8	Au premier tour, un candidat peut être élu à la majorité absolue			
9	Au deuxième tour, les candidats sont élus à la majorité relative.			
10	Le nombre de suffrages exprimés est utilisé pour calculer la majorité absolue et la majorité relative.			
11	L'élection peut se dérouler à main levée.			
12	Chaque délégué se présente avec son suppléant. Il faut 2 délégués et 2 suppléants par classe			
13	Un élève de la classe d'origine étrangère peut être élu.			
14	Le vote a lieu dans la classe du professeur principal			
15	Pour aller voter, il n'y a pas besoin de documents			
16	Les élus (titulaires et suppléants) sont annoncés par voix orale			